

Compte-rendu de la séance de Conseil Municipal du 04 Février 2025

Présents : Mesdames et Messieurs FOREST, BORGOGNO, BOUVEYRON, FERRIERE, LOMBARD, BLANC, BRENIER, NAILI, CROCI, DELPEUX, DESFARGES, FOUILLET, PINET, MALIGEAY

Excusés avec pouvoir : F. PIRAUD (pouvoir à B.BLANC), M. HYVERNAT (pouvoir à D.LOMBARD), C. TULOUP (pouvoir à J.MALIGEAY)

Excusés : P. ARQUILLERE, D. VICENTE

La séance est ouverte à 19 h 30 par Karine FOREST, Maire.
Bernard PINET est nommé secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 16 Décembre 2024 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations n° 02/2025DE01 : Répartition 2024 du produit des amendes de police 2023

Lors de la séance du 11 octobre 2024, le Conseil Départemental a attribué une subvention de 20000 € au titre de la répartition 2024 du produit des amendes de polices 2023 destinés à sécuriser la route du Col et aménager un parking. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'accepter cette subvention.

Délibérations n° 02/2025DE02 : Choix d'une convention de participation pour les risques « santé » et « prévoyance » et mandat au CDG69 pour mener la procédure

Cette délibération est retirée et reportée au prochain conseil municipal.

Délibérations n° 02/2025DE03 : Révision du montant de la participation financière à la protection sociale complémentaire pour le risque « santé »

Madame le Maire rappelle que par délibération n° 12/2019DE05 en date du 03 décembre 2019, la collectivité avait décidé d'adhérer à la convention de participation portée par le CDG69 pour les risques santé et prévoyance et fixé le montant de la participation financière de la commune à 12 € par agent et par mois pour le risque « santé » et 10 € par agent et par mois pour le risque « prévoyance ».

Les tarifs relatifs à la protection sociale complémentaire pour le risque « santé » ayant fortement augmenté ces dernières années, et cette année encore de 5 %, Madame le Maire propose au conseil municipal d'augmenter le montant de la participation par agent et par mois pour le risque « santé » à 15 € et d'anticiper ainsi d'une année l'obligation réglementaire. Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

Délibérations n° 02/2025DE04 : Approbation du plan de mobilité du SYTRAL

Le Conseil d'Administration de SYTRAL Mobilités, qui est l'Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) de la Métropole de Lyon et de 11 intercommunalités du Rhône, a arrêté le projet de Plan de Mobilité des territoires lyonnais le 21 novembre 2024.

Ce plan de mobilité vise à anticiper l'évolution des pratiques de mobilité selon les territoires et à planifier des solutions adaptées pour réduire le trafic automobile en développant des solutions alternatives et complémentaires à la voiture individuelle, comme les transports collectifs, le covoiturage et les modes actifs. Il propose également d'unifier le réseau de transport, la tarification et le système d'information.

Pour améliorer la qualité du cadre de vie et la santé publique, le plan de mobilité vise une baisse de la part des déplacements réalisés en voiture, une augmentation des usages des transports collectifs ainsi qu'une très forte augmentation des usages du vélo d'ici à 2040.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce projet de plan de mobilité.

Délibérations n° 02/2025DE05 : Approbation du règlement intérieur au marché hebdomadaire du jeudi

La commission marché, en partenariat avec la police pluri-communale, a élaboré un règlement pour le marché hebdomadaire du jeudi afin de mieux pouvoir encadrer cette manifestation, notamment en termes d'autorisation de présence des forains sur le marché et de gestion des déchets.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce règlement.

Délibérations n° 02/2025DE06 : Elaboration des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables

Madame le maire rappelle que la loi d'accélération de la production des Énergies Renouvelables (EnR), adoptée le 10 mars 2023 confère aux communes un rôle central dans la planification de la transition énergétique. Les municipalités sont chargées de définir sur leur territoire des zones d'accélération pour les énergies renouvelables, en utilisant un portail cartographique du ministère de la Transition énergétique.

Elle rappelle en outre le travail effectué pour définir les territoires sur la commune de Bessenay ainsi que la délibération n° 09/2024DE09 approuvant que la CCPA porte la concertation de la population.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les zones d'accélération proposées sur la commune.

Décisions du maire

Dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties, Madame le Maire fait part au conseil municipal des décisions suivantes relative au cimetière :

- Renouvellement de quatre concessions pour une durée de 15 ans,
- Renouvellement de deux concessions pour une durée de 30 ans,
- Acquisition d'une concession pour une durée de 30 ans.

Décisions d'urbanisme

NOM	ADRESSE terrain Bessenay	OBJET	Déposé le
SCCV NICOLAS pour le clos d'Henry 47 Rue de Sèze 69006 LYON	PERMIS D'AMENAGER Rue Marcel Roux	Création d'un lotissement de 10 lots : <ul style="list-style-type: none">- 1 lot d'habitat collectif- 2 lots d'habitat intermédiaire,- 6 lots d'habitat jumelé-goupé- 1 lot d'habitat individuel	03/01/2025
BLACHERE Joël 18 chemin du Mortier	Permis de construire 18 chemin du Mortier	Transformation d'une grange en 2 logements distincts.	17/01/2025

Travaux des commissions

O Bâtiments communaux

- Espace culturel : la réunion de validation de la phase APD (Avant-Projet Détaillé) est prévue ce jeudi 06/02 ; il s'agit de la dernière phase avant le dépôt du permis de construire.
- Le service technique a réhabilité le local sous la halle : une cloison a été cassée, la peinture des murs entièrement refaite, des étagères installées ainsi qu'un lavabo avec un cumulus pour l'eau chaude. Les travaux sont terminés. Du matériel à destination des différentes associations est d'ores et déjà stocké dans ce lieu pour faciliter les manipulations, à proximité des lieux de manifestations. L'utilisation de la Halle sera désormais à privilégier pour les petites manifestations... Une fermeture à badge sera installée dans le courant de l'année pour permettre d'avoir un suivi des utilisateurs.
- La pompe à chaleur de la mairie qui utilise la géothermie de la cour de l'école a dû bénéficier d'une remise aux normes réglementaire, selon le Cahier Technique Professionnel pour le suivi des équipements sous pression du 23 juillet 2020, pour un montant de 8000 € HT. Elle présente également un problème de fuite de gaz pour lequel un devis de recherche de fuite d'un montant de 3000 € HT vient d'être validé. En parallèle, un désembouage a été réalisé sur le circuit dans le courant de l'automne.
- Maison des associations : un problème de chauffage a également été rencontré au niveau de la salle de gymnastique de la maison des associations avec des températures excessives dans cette pièce. De nombreuses interventions ont eu lieu pour finalement identifier une vanne qui ne fonctionnait plus.
- Bibliothèque : un velux sera remplacé dans les prochaines semaines pour un montant de 1600 € TTC.
- Toitures : des recherches de fuite ont été faites sur la toiture de l'école et de la salle polyvalente suite à de nombreuses infiltrations d'eau lors d'orages ou pluies violentes. Des travaux de réparation sont prévus dans les prochaines semaines.

O Manifestations

- Vogue : les réunions se poursuivent pour l'organisation de cette manifestation. Différents points ont déjà été abordés, notamment celui de la sécurité avec l'identification des parkings, la fermeture des voies... Une rencontre avec la gendarmerie sera organisée dans le courant du mois de février.
- Printemps des arts : un prochain point sera fait le 20 février avec la bibliothèque. Une exposition qui fait le tour du territoire sur « les Murmures du Temps » sera présentée à cette occasion.

O CCAS

Solidarité partage est une association qui peut venir en aide aux personnes en difficultés. La commune verse une subvention de 0.22 €/habitant/an à cette association. L'association ayant été assez peu sollicitée ces dernières années, elle redistribuera une partie des subventions perçues aux CCAS des communes, en fonction du nombre d'habitants.

Arrivée de David Croci

O Fleurissement et cadre de vie

Pour l'aménagement paysager, la commission attend une embellie pour planter des couvre sols dans la butte au bout du cimetière et des vivaces de part et d'autre, sans faire de nouveaux aménagements.

Un projet de création en bois, dans le même esprit que le bouquet de fleurs en face du parc, a démarré.

Concernant la sous-commission quartiers et hameaux, le dépliant « plan de ville et hameaux » est fini au niveau de la conception suite aux propositions de bénévoles et de la commission. Pour la partie commercialisation, celle-ci est toujours en cours par l'entreprise InfoCom France.

O Communication

- Pour le premier Pick'infos de l'année, la rétrospective est faite sous la forme d'un livret, en reprenant le texte des vœux de Madame le Maire du 12 janvier. Pour les prochains, la commission a déjà des sujets comme les anniversaires des associations pour celles qui ont répondu favorablement à sa proposition. Les autres sujets et les nouvelles propositions sont toujours intéressants à envisager et à traiter, le Pick'infos étant distribué à toute la population.
- La conception du panneau fixe de la Brévenne est en cours, la commission, qui comprend 4 commerçants, attend la nouvelle proposition du graphiste.

O Culture

- La commission réfléchit à l'organisation d'un spectacle de variété sur le thème de Michel Fugain dans le courant du 2^{ème} semestre.
- Bibliothèque : Une saison culturelle a été mise en place par la médiathèque départementale qui propose un spectacle gratuit (seuls les frais liés aux repas des artistes et à la SACEM restent à charge). La bibliothèque de Bessenay a été retenue pour un spectacle pour les tous petits, un mercredi matin (date à confirmer).
- La bibliothèque propose également des ateliers « conversation sur la mobilité rurale à Bessenay ». Le 1^{er} atelier aura lieu le 22 février et, à cette occasion, la mobilité sera étudiée sous l'angle anthropologique et sociologique. L'animation est assurée par Sarah Bastien, bénévole à la bibliothèque.

O Voirie

- Parking de la Brévenne : il est désormais terminé et l'information a été transmise aux riverains.
- Nettoyage des traverses : l'ensemble des traverses a été nettoyé par les Brigades Natures.
- Eparage : L'entreprise Franck TP a terminé l'éparage des chemins pédestres ; d'autres chemins ont également été nettoyés par le SIVOM.
- La commission voirie travaille actuellement sur les emplacements problématiques au niveau des poubelles, en partenariat avec la CCPA. Le camion de collecte a été remplacé et le nouveau camion est plus large, ce qui pose des problèmes en certains endroits (le Chapoton, Crussilleux...).
- Voirie communautaire : la CCPA travaille sur les secteurs de Crussilleux (pour des reprises d'eau) et de Jussieu suite au courrier adressé à la mairie par un collectif de riverains pour alerter sur la vitesse excessive et le nombre important de véhicules. Un comptage sera installé dans le courant du printemps pour comptabiliser les véhicules et mesurer leur vitesse.
- Réseaux :
 - *SYDER, démarche performancielle : les luminaires ont été choisis. 359 luminaires seront remplacés. Ceux de la Brévenne seront conservés avec l'installation de module de télégestion. Ceux de St Irénée seront remplacés car les modules de télégestion ne peuvent pas être installés sur les luminaires existants.
 - Stade de foot : un devis a été accepté pour le remplacement par des projecteurs led des luminaires des stades de foot en herbe et en ghorre. Les travaux interviendront dans le courant de l'année.
 - *SIEMLY : la télérelève des compteurs est en place. La commune compte 1207 abonnés, il reste 145 compteurs à installer. Seuls 5 refus ont été enregistrés.

O Affaires scolaires, Enfance, Jeunesse

- Projet de sécurisation de l'accès piéton au parking des écoles ; une phase de test avec des barrières a été mise en place pour voir si cet aménagement donne satisfaction et atteint son objectif de freiner les enfants avant qu'ils ne débouchent sur la rue du Nord ou si des ajustements sont nécessaires.
- Ecole Les Echaras :
 - *un rack à vélo a été installé dans la cour de l'école pour permettre aux enfants de stationner leur vélo en toute sécurité ; il est déjà bien utilisé et apprécié.
 - *le conseil d'école a eu lieu ce jour. 190 enfants scolarisés. Effectif stable prévu pour la rentrée prochaine.
 - *l'évaluation de l'école par l'Education Nationale est toujours en cours. Des questionnaires ont été diffusés et des entretiens avec différents acteurs de l'établissement sont à venir. Un bilan de cette évaluation sera réalisé à l'occasion du prochain conseil d'école.
- Grain de sel recrute un coordonnateur accueillant à temps partiel (annonce à retrouver sur les panneaux d'affichage de la commune).

- ACM (Accueil Collectif de Mineurs) : dans le cadre du remplacement congé maternité de la directrice, une animatrice prendra la direction de l'ACM. Une demande a été adressée en ce sens auprès de Jeunesse et Sport. Une animatrice sera donc recrutée.

O Agriculture

- Apicité : le programme 2025 s'annonce chargé avec :
 - *dans le cadre des semaines de l'environnement organisées par la CCPA du 01/05 au 15/06 sur l'ensemble du territoire, le samedi 14 juin 2025 une matinée sur le thème des plantes mellifères et la pollinisation à la Drivonne, de 9h30 à 13h. Cette matinée sera également l'occasion de fêter la 3^{ème} abeille obtenue fin 2024.
 - *mercredis 05/02, 02/04, 07/05 et 11/06 : des visites à destination de l'ACM sont prévues au rucher de la Drivonne sur le thème « pollinisation au fil des saisons – rôle des insectes pollinisateurs »,
 - *mercredis 23/04, 30/04 et 27/08 : rendez-vous découverte de l'office du tourisme des Monts du Lyonnais, séances de 2h de 10h à 12h, ouvertes à tous sur inscription à l'Office de Tourisme,
- Campagne piégeage de frelons : l'Etat a mandaté des organismes (le Groupement de Défense Sanitaire GDS, le GDS apicole, le Groupement d'Action Sanitaire Apicole du Rhône GASAR) pour mettre en place un protocole de piégeage des frelons au printemps. A ce jour, ces actions étaient laissées au bon vouloir des communes qui choisissaient, ou non, d'organiser des opérations. La commune de Bessenay a choisi de piéger les frelons asiatiques depuis 4 ans et est donc en avance par rapport à d'autres communes. La CCPA sera en charge de gérer le protocole mis en place par les organismes cités plus hauts ; deux référents par commune doivent être identifiés à cet effet. Rappelons que le frelon asiatique est dangereux pour les abeilles mais aussi pour la population : randonneurs, marcheurs, paysagistes, apiculteurs... Les référents frelons communaux organiseront une action communication sur les marchés les 6 et 7 mars prochain.

Questions diverses

Madame le Maire revient sur l'effondrement d'une maison à St Cry vendredi 31 janvier qui, fort heureusement, n'a pas fait de blessé. Un arrêté de péril a été pris en urgence accompagné d'une demande de démolition de la maison afin de sécuriser les lieux. Une déviation a été mise en place très rapidement par la DRIRE. La démolition est intervenue sans délai et était quasiment terminée le samedi matin. Le Département est ensuite intervenu pour le nettoyage de la route qui a pu rouvrir dès le début de l'après-midi de ce samedi 01/02. Jacques Maligeay indique que le moment serait sans doute opportun pour sécuriser la descente du Raton qui bénéficie ainsi d'une meilleure visibilité. Madame le Maire indique qu'un courrier a été adressé à Monsieur le Président du Département pour, en effet, échanger sur la suite à donner. Aujourd'hui, les possibilités de reconstruction permises par le PLU sont limitées et le Département sera donc associé à cette réflexion.

La séance est levée à 22 h 00. **Prochain conseil municipal le mardi 25 mars 2025 à 19 h 30.**

Infos Mairie

O Lutte contre la prolifération des nids de frelons asiatiques

Le frelon asiatique est une espèce invasive hautement nuisible par ses prédatations d'insectes pollinisateurs (30% d'abeilles, 70% d'abeilles solitaires, de papillons, guêpes, diptères ...). Cela représente une moyenne de 11 kg d'insectes dévorés par nid de frelons asiatiques. Il représente un danger pour nos abeilles, notre biodiversité mais également pour les hommes. Depuis 2021, BESSENAY s'est engagée dans la lutte contre le frelon asiatique en posant chaque printemps des pièges sélectifs pour capturer les femelles fondatrices avant la construction de leur nid secondaire. Un nid, c'est 3000 à 5000 individus et une femelle fécondée peut donner naissance jusqu'à 500 futures fondatrices appelées « gynés ». En 2024, 1884 nids ont été détruits dans le Rhône par le GDS dont 70 sur le territoire de la CCPA. Sur notre commune, 8 nids ont été détruits. La campagne de piégeage de printemps débute fin février lorsque la température approche les 15° et prend fin vers la mi-mai. Si vous souhaitez vous informer ou participer au piégeage de printemps, un stand tenu par les référents « Frelons » de la commission agriculture sera installé sur les marchés du jeudi 6 mars et vendredi 7 mars. N'oubliez pas de signaler la présence de nid de frelons sur la plateforme www.frelonasiatique.fr

O Brulage des déchets verts

Il est interdit d'incinérer des déchets verts, des végétaux coupés ou sur pieds à l'air libre ou à l'aide d'incinérateur individuel, à des fins agricoles ou forestières.

En cas de non-respect, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du code pénal).

Si cette opération est interdite, dans certains cas, des dérogations peuvent être accordées à titre très exceptionnel.

Les demandes de brûlage exceptionnel par les agriculteurs doivent dorénavant faire l'objet, en plus du mail pour la demande de dérogation à la DDT ddt-brulage@rhone.gouv.fr et copie à la mairie, d'une demande de dérogation officielle via le lien ci-après :

<https://www.rhone.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-developpement-durable-risques-naturels-et-technologiques/Air/Brulage-a-l-air-libre-des-vegetaux>

En effet, pour prendre en compte les questions relatives à la pollution de l'air, le cadre réglementaire a évolué ces derniers mois.

Vous trouverez également un modèle de demande de dérogation directement modifiable sur le site de la Mairie.

RAPPEL du bon usage de la boîte à livres

Le boîte à livres sur la Place du Marché est un lieu d'échanges de livres et ne doit, en aucun cas, servir de déchetterie. Par respect pour tous les lecteurs, seuls les livres en bon état peuvent être déposés. Les livres hors d'usages doivent être déposés en déchetterie ou dans les bacs jaunes.

Infos Diverses

O Nouveau à Bessenay

- **ETS MOINON PLOMBERIE** Plombier chauffagiste climaticien | 0769268316 | sebastien.moinon@hotmail.fr

- **Vino Découverte**, caviste explorateur de Terroirs, ouvre ses portes le samedi 8 Février à Bessenay !

Je vous accompagnerai pour faire votre choix à travers une gamme de plus de 400 références de vins, bières, spiritueux et autres produits gourmands d'épicerie fine. Des dégustations à thèmes seront proposées pour des groupes allant jusqu'à 14 personnes. Une salle équipée pourra aussi être louée lors de petits séminaires ou autres réunions.

Bien entendu des propositions pourront être élaborées pour les événements privés ou associatifs.

Au plaisir de vous voir !!

Nicolas SERRAILLE

Adresse : 3 route de Sain Bel, La Brévenne 69690 BESSENAY

Mail : nicolas@vinodecouverte.fr - Tel : 06 69 91 15 24

Infos Associations

O Les Amis du Patrimoine et de l'Environnement – APE

L'assemblée générale 2025 de l'Association du Patrimoine et de l'Environnement arrive à grand pas. Tout au long de l'année, cette dernière œuvre à entretenir et à faire connaître le patrimoine local. Elle participe également à la protection de Dame Nature en sensibilisant et en participant à diverses opérations qui sont ponctuelles ou sur des durées plus longues.

Ceci ne se fait pas tout seul. C'est grâce à l'aide de bénévoles que toutes ces actions demeurent possible. Le volume de celles-ci nous montre l'importance d'être nombreux, aussi nous **lançons un appel à toute personne désirant rejoindre une équipe motivée et dynamique**. Nul besoin de compétences particulières si ce n'est de la volonté et de la bonne humeur à partager. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'un proche, d'une connaissance ou à participer à notre prochaine **Assemblée Générale qui se tiendra le VENDREDI 21 FEVRIER à 18h00 salle du Trapèze à Bessenay**.

Nous comptons sur vous.

O Classe en 5

Conscrits de la classe en 5,

Les classes en 5 représentent l'ensemble des personnes nées avec une année finissant en 5 (2015, 2005, 1995, 1985, 1975, 1965, 1955, 1945, ...). Retenez la date du samedi 26 avril pour la fête des classes en 5 de Bessenay.

Si vous êtes nouveaux bessenais, êtes intéressés pour participer à la fête des classes et connaître de nouvelles personnes, vous pouvez nous contacter par mail classeen5debessenay@gmail.com et nous donner vos coordonnées (nom, adresse, mail...).

O Prenons l'air à la campagne

Chers randonneuses/randonneurs,

Pour que l'association "Prenons l'air à la campagne" voie le jour, je suis à la recherche de volontaires pour démarrer. Si vous voulez faire partie de l'aventure, vous pouvez me contacter au 06 03 70 21 62.

Cédric VUILLAUMIER

O Classe en 4

Photo des Bébés de la classe en 4 : Votre enfant est né en 2024, il fait donc partie de notre classe, la classe en 4 ! Nous proposons qu'il vienne faire sa première photo de classe avec ses conscrits le samedi 15 mars à 10h à la salle du Trapèze. A la fin de la séance, nous vous proposons de partager un verre de l'amitié. Si vous avez des questions, contactez-nous sur classeen4bessenay@gmail.com. Pensez au cosy. Le bureau de la 4.

O ABC Foot

L'Association Bessenay Club Foot organise une AG extraordinaire au local foot du stade Jean Guilloud - Bessenay, le vendredi 21 février à 18h45, avec pour objet : fusion absorption ou non fusion absorption entre les 3 clubs : Monts Lyonnais Foot - Sporting Club Bigarreux - Association Bessenay Club.

O Sporting Club des Bigarreux

Le Sporting Club Bigarreux, association sportive de football créée en 2006 qui regroupe les jeunes des villages de Bessenay, Bibost, Brullioles, Montrottier et Saint Julien sur Bibost, comptant un effectif de 143 jeunes joueurs licenciés, peut probablement évoluer sur le point administratif et sportif pour la prochaine saison sportive. En conséquence, le SCB Foot organise une AG extraordinaire à la salle du trapèze, rue du nord, à Bessenay, le vendredi 14 mars à 19h30, avec pour objet : fusion absorption ou non fusion absorption entre les 3 clubs : Monts Lyonnais Foot - Sporting Club Bigarreux - Association Bessenay Club.

O Société Bessenoise de Basket

70 ans de la Société Bessenoise de Basket | Samedi 19 Avril & Dimanche 20 Avril 2025 | Ouvert à tous

Programme du Samedi 19 Avril 2025 :	Programme du Dimanche 20 Avril 2025 :
* 14H : Tournoi Séniors et anciens basketteurs bessenais * 19H : Soirée Repas Apéritif animé par la Bandas de Saint Clément les Places	* 10H : Château et jeux gonflables (entrée libre) * 12-18H : Buvette et Restauration * 14H45 : Spectacle Crazy Dunkers Renseignements : societebessenoisebasket@gmail.com

AGENDA

Mars - avril 2025

Date	Évènement	Organisateur
Samedi 1 ^{er} et 2 mars	Salon des vins	Comité des fêtes
Jeudi 13 mars	Repas couscous	Club des Cerisiers blancs
Samedi 15 mars	Photos des bébés	Classe en 4
Dimanche 16 mars	Repas de la Chasse	Société de chasse
Samedi 22 mars	Compétition de judo	Judo club
Dimanche 23 mars	Concours de belote	Alarme
Samedi 29 mars	Anniversaire 50 ans	Gym adultes
Samedi 5 avril	Loto	Conseil de Parents d'Elèves
Samedi 5 avril	Soirée poker	Mölkky Club
Dimanche 13 avril	Randonnée des cerisiers blancs	Comité des Jeunes
Samedi 19 avril et dimanche 20 avril	Anniversaire 70 ans	Société bessenoise de basket
Samedi 26 avril	Fête des classes en 5	Classe en 5

Joies et Peines des familles Bessenoises en 2024

Mariages

Marjory DEVAUX
Henry-Pierre PALARD
18 mai

Claudine PITIOT
Gino PIACQUADDIO
8 juin

Laurence BLOUIN
Manuel MAZET
29 juin

Vanessa MONTVERNAY
Anthony VALLAS
13 juillet

Vanessa SIMON
Stéphane URETA
7 septembre

Laëtitia BETAÏLOULOUX
Et Valentin DUMORTIER
14 septembre à Creysse (24)

Carole VERNAY
Samuel PUIPIER
21 septembre

Caroline CLAIS
Gérard CANTON
21 septembre

Corinne BEHAGUE
Alain BRULARS
4 octobre à Albiez Montrond (73)

Dominique DOUILLET
Denis JOUVRAY
12 octobre

Décès

Christian COUDRY
Le 3 janvier, à 68 ans

Janine WEBER, née GODDE
Le 6 janvier, à 94 ans

Marie Louise COSTANTINI, née BOUDAUD
Le 16 janvier, à 101 ans

Joseph CORSO
Le 20 janvier, à 88 ans

Jeanne ARQUILLIERE, née DELORME
Le 25 janvier, à 89 ans

Naissances

Marie SONTTHONNAX : 21 janvier
Lyla FREIRE : 5 février
Soën ADELL : 29 février
Martin MOINON BAEZA : 2 mars
Emrys VAILLE LAMBERT : 6 mars
Arya MOLLIER : 5 mars
Apolline PETIT : 9 mars
Anna CZAJKA : 6 mars
Alice GRATALOUP : 14 mars
Marius PAIN : 8 mai
Lana PERRET SECOND : 6 juin
Olivia VERNAY : 27 juin
Adam BARANGE : 5 août
Ivanoé BADOIL DUCLOS : 29 août
Paulin GUICHERD : 22 août
Louise GIRMA : 1^{er} octobre
Emile FERRIERE : 13 octobre
Elaya ROBERT : 26 octobre
Yorann VILLAIN : 09 novembre
Mélinée LIMOUSIN ALTOUNIAN : 22 novembre

Décès à la Maison de retraite

Germain JOURNOUD
le 15 février, à 93 ans

Marcelle BEAUJOLIN, née CHAPIRON
le 14 février, à 90 ans

Marie GILLETZ, née DI BENEDETTO
Le 17 mars, à 103 ans

André SABOUREAU
Le 9 mai, à 97 ans

Johanne BOUQUET, née KRAETZER
Le 27 mai, à 101 ans

Suzanne HERUBEL, née BABOU
Le 24 mai, à 89 ans

Anne DUMAS, née AUDUN
12 juin, à 98 ans

Catherine IMBERT, née PEYZARET
26 juin, à 93 ans

Denise COLLAUDUN, née RIVATON

17 juillet, à 82 ans

Jean BOUVARD
Le 31 janvier, à 90 ans

Chantal CHERVET, née CLERC
09 septembre, à 88 ans

Joëlle ESTIENNE, née MILLET
Le 24 février, à 75 ans

Madeleine CHAUFFARD, née CHANTRE
Le 27 septembre, à 93 ans

Francine LAMBERT, née NAHON
Le 26 février, à 78 ans

Chantal ALLERA, née VAUBOIN
Le 20 octobre, à 94 ans

Martine BERRARD
Le 08 février, à 76 ans

Françoise ROBINOT, née RAILLARD
Le 22 octobre, à 86 ans

Paule ERNY, née JOUBERT
Le 12 mars, à 91 ans

Simone COLANTONIO, née MIZONY
Le 12 novembre, à 95 ans

Claudette DUTEL, née GIRARD
Le 14 avril, à 90 ans

Gisèle BERTOUT, née MOTRITCH
Le 9 décembre, à 86 ans

Gilbert GNEMMI
LE 29 avril, à 85 ans

Bernard GIBAUT
Le 30 mai, à 64 ans

Alain PATRU
Le 17 juillet, à 73 ans,

Marie Louise VOLAY, née DELORME
Le 13 août, à 84 ans

Marthe DEVOISIN, née PAILLER
Le 11 septembre, à 94 ans

Christian BOULAY
Le 19 septembre, à 87 ans

Jeanne Marcelle CARADOT, née GRATALOUP
Le 22 septembre, à 94 ans

Marie-Paule BATION, née ALVAREZ
Le 3 octobre, à 76 ans

Sébastien PUPIER
Le 8 octobre, à 42 ans

Thérèse LORNAGE, née BRETONNIER
Le 9 octobre, à 89 ans

Marie Aimée PERRET, née FOURNION
Le 16 octobre, à 91 ans

Jean-Marc PIECZKA-GUINOT
Le 27 octobre, à 60 ans

Paul GUINAMARD
Le 6 novembre, à 97 ans

Maurice REIGNIR
Le 8 novembre, à 92 ans

Jean THEVENON
Le 11 décembre, à 92 ans